

Michel Dakar
9, Route de Barre-y-va
Villequier
76490 Rives-en-Seine
Tél : 02 32 70 82 35

Villequier, le 14 décembre 2020

Monsieur Didier Lauga,
Préfet du Gard
Préfecture de Nîmes
2, rue Guillemette
30000 Nîmes

Objet : affaire de votre décision d'hospitaliser d'office le Professeur Jean-Bernard Fourtillan à l'hôpital psychiatrique d'Uzès Le Mas Careiron.

Monsieur le Préfet,

C'est avec un grand soulagement que j'ai appris par un article du site internet Profession gendarme que c'est dans son propre intérêt que le Professeur Fourtillan a été sur votre ordre placé d'office à l'hôpital psychiatrique d'Uzès, comme l'indiquent les médias Midi Libre et 20 minutes cités par ce site, et que c'est avec l'accord du Professeur car il ne s'y est pas opposé.

Je vous en remercie avec chaleur et vous prie, dans ces pénibles moments que vous traversez, car on vous accuse ignoblement de machination voire de crime, d'accepter mon total soutien.

Je vous prie de bien vouloir lire, en annexe, le texte qui vous concerne que j'ai laissé sur le site Profession gendarme en commentaire de son article.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression réitérée de mon soutien et de mes salutations très respectueuses.

Votre dévoué, Michel Dakar

LRAR n° 1A 184 514 3803 7

Commentaire laissé sur la page du site :

<http://www.profession-gendarme.com/hold-up-oui-le-professeur-jean-bernard-fourtillan-a-bien-ete-hospitalise-en-psychiatrie-mais-apres-avoir-ete-interpelle/comment-page-2/#comment-331570>

Michel Dakar dit :

13 décembre 2020 à 20 h 43 min

Procédé archi classique, convocation dans un commissariat ou gendarmerie, dans ce cas c'est sous mandat d'amener et emprisonné, puis visite du psychiatre « ad hoc », signature d'un certificat demandant l'hospitalisation permettant au Préfet d'ordonner son placement d'office, j'ai connu au moins quatre personnes qui ont « bénéficié » de ce cheminement. Moi j'y ai échappé car j'ai trouvé louche la convocation au commissariat. Comme il fallait poursuivre, deux semaines plus tard c'était une convocation dans une annexe de l'hôpital psy (Maison blanche à Paris, annexe rue Max Dormoy), avec pour motif inscrit sur les deux convocations textuellement et sans complexe une certaine affaire politique. Cela a foiré parce que je suis allé au rendez-vous accompagné de 7 militants dont deux fondateurs d'un parti (Le verts), dont l'un était médecin des hôpitaux et trésorier d'un autre parti, celui d'Antoine Waechter. Etaient présents sur place (j'ai fait les compte cela valait la peine) 6 types des RGPPP, qui connaissaient tous les participants (tiens vous êtes là aussi monsieur ...), 4 cars pleins des sections de districts en tenues de combat (environ 60 unités), 4 types indéterminés en civil placé plus loin avec de grosses caméras. Les RG ont fait l'intermédiaire par allers et venues entre l'intérieur de l'annexe psychiatrique et les 8 visiteurs, dont moi, le médecin a été admis à entrer, il s'est bagarré physiquement (il avait environ 70 ans) avec le responsable de l'annexe (un psychiatre), pas un des « soignants » n'a eu assez de couilles pour sortir et expliquer sur le trottoir comment ils pouvaient accepter ce rôle. Au fond des pauvres types à plaindre si ils ne faisaient pas tant de dégâts, mais des lâches méprisables sûrs. On est repartis, raccompagnés aimablement par les RGPPP jusqu'au métro, qui nous ont conseillé de faire une suite judiciaire. Sur ma demande écrite, la direction de l'hôpital Maison Blanche, après décision favorable de la CADA m'a communiqué la copie de la

lettre d'ordre du Préfet de police de Paris mentionnant en bas de page sa fameuse Infirmerie psychiatrique.

J'ai tout de même chargé un avocat (celui de Jean-Marc Rouillon pour les connaisseurs, j'étais au moins sûr d'avoir un pro du milieu, car pour être avocat de Rouillon il faut obligatoirement être articulé avec les services ... « Mon travail c'est de l'empêcher de parler » dixit). Cet avocat qui en avait vu d'autres, était éberlué par les convocations. Il a fait une belle requête très complète et parfaitement documentée. C'était juste pour marquer le coup.

Je suis étonné du contenu de cet article. Soit c'est de la naïveté, soit c'est de la compromission.

Je fréquentais plein de monde et de tous les milieux à Paris, et même de camps opposés. L'époque était aux rencontres et aux échanges. Le personnage du psychiatre sur mesure qui a même son certificat dans sa sacoche déjà rempli avant de voir son patient, c'est banal. Pour l'un ça a mal tourné. Il a eu la trouille de sa vie. Le type qu'il devait faire embastiller avait dans ses relations des gens quelque peu de sacs et de cordes et très solidaires, et il s'est retrouvé gentiment attendu devant la porte de son domicile après sa dure journée de sain labeur pour une petite explication de texte. Le boulot d'ordure n'est pas toujours une sinécure.

Michel Dakar, site <http://aredam.net/>

Contenu de l'article :

[Le professeur Fourtillan interné en Hôpital Psychiatrique et la vérité sur sa découverte - Censure YT](#)

« Hold-Up » : Oui, le professeur Jean-Bernard Fourtillan a bien été hospitalisé en psychiatrie, mais après avoir été interpellé

13 décembre 2020 | Rubrique: [Actualités](#), [Faits divers](#) 1 809 vues

FAKE OFF De nombreuses publications virales sur les réseaux sociaux affirment que le professeur Jean-Bernard Fourtillan, interrogé dans le récent documentaire « Hold-Up », a été « interné » contre son gré dans un hôpital psychiatrique du Gard. La réalité est plus complexe

Le film Hold-Up qualifié de documentaire, se démarque des autres vidéos complotistes diffusées jusqu'à présent sur le Web. – *20 Minutes*

- D'après un grand nombre de publications sur les réseaux sociaux, le professeur Jean-Bernard Fourtillan aurait été « interné » contre son gré dans un hôpital psychiatrique du Gard.
- Cette hospitalisation a été décidée « sur prescription médicale », précise la préfecture du Gard à *20 Minutes*.
- Jean-Bernard Fourtillan avait été arrêté quelques jours plus tôt dans le cadre d'une enquête, indique une source judiciaire à *20 Minutes*, confirmant une information de *Midi-Libre*.

Le professeur Jean-Bernard Fourtillan, a-t-il été « interné » contre son gré dans un [hôpital psychiatrique](#) du [Gard](#) ? C'est ce qu'affirment de nombreux posts viraux sur les [réseaux sociaux](#), appelant à secourir le professeur injustement enfermé pour avoir selon eux, « osé déposer plainte contre l'Institut Pasteur ».

Le professeur Fourtillan, figure anti-vaccin, aurait été hospitalisé contre son gré dans le Gard - Tom Hollmann

Jean-Bernard Fourtillan, figure anti-vaccin sur les réseaux sociaux, est un des intervenants remarqué du documentaire controversé de Pierre Barnerias, « [Hold-Up](#) ». Dans ce film, mis en cause pour les nombreuses informations erronées qu'il contient, Jean-Bernard Fourtillan affirmait que le Covid-19 avait été créé de toutes pièces par l'Institut Pasteur. Une affirmation qui a amené ce dernier à [déposer plainte contre X pour diffamation](#).

A l'origine de la polémique autour de l'hospitalisation du médecin, une vidéo postée sur [YouTube](#) dans laquelle un homme annonce « l'internement » contre son gré du professeur Jean-Bernard Fourtillan. L'homme explique avoir eu des contacts avec des « proches » du professeur et appelle à faire pression sur l'hôpital psychiatrique pour obtenir sa sortie et éviter que d'autres « scientifiques gênants » qui vont « à l'encontre du discours dominant » ne subissent le même sort.

Aussitôt reprise par [France Soir](#) - [nouveau bastion « covid-sceptique » de la toile aujourd'hui très éloigné du fameux](#)

[quotidien d'après-guerre](#) -, il n'aura fallu que très peu de temps pour l'information soit reproduite dans des dizaines de publications similaires inondant les réseaux sociaux.

20 Minutes fait le point.

FAKE OFF

Sollicitée par *20 Minutes*, la préfecture du Gard confirme une « mesure individuelle d'hospitalisation » visant Jean-Bernard Fourtillan. Et de préciser que cette décision relève « d'une prescription médicale ». Pas plus de précision de la part de la préfecture, qui souligne que la mesure est « couverte par les règles habituelles de confidentialité des informations médicales personnelles. »

Cette décision a toutefois été prise après que le médecin a été interpellé par les forces de l'ordre le 7 décembre « en vertu d'un mandat d'amener [émis par] un juge d'instruction parisien », apprend *20 Minutes* de source judiciaire, confirmant une information de [Midi-Libre](#).

Selon le quotidien régional, le suspect a été placé en détention provisoire à la maison d'arrêt de [Nîmes](#) après son interpellation. Trois jours plus tard, un médecin a considéré que son état de santé nécessitait un placement dans un établissement psychiatrique et le préfet a suivi ces recommandations, ajoute *Midi-Libre*, précisant que Jean-Bernard Fourtillan est hospitalisé dans l'établissement du Mas Careiron, à Uzès.

Une enquête ouverte en septembre 2019

L'arrestation du médecin a eu lieu dans le cadre [d'une information judiciaire ouverte notamment pour « tromperie » par le parquet de Paris en septembre 2019](#), à la suite d'essais cliniques « sauvages » pratiqués sur 350 malades de Parkinson et Alzheimer dans une abbaye située près de Poitiers. Ces faits avaient également valu à Jean-Bernard Fourtillan d'être poursuivi par [l'Ordre des médecins pour « charlatanisme »](#).

Selon le procureur de Nîmes à *Midi Libre*, Jean-Bernard Fourtillan n'a pas contesté son hospitalisation sans son consentement.

Source : [20 Minutes](#)